

Un message de la présidente

Merci à Zak Hargrove, qui a servi comme conseiller nommé par le ministre depuis le 1er août 2006. Zak a été nommé par le gouvernement afin de représenter les intérêts du public au sein du Conseil. Il a servi le public fidèlement tout au long de son mandat et a bien servi le Conseil avec ses questions et ses conseils sages, judicieux et pratiques. Zak est ingénieur et il pratique au Nouveau-Brunswick. Avec d'autres membres de sa famille, il est propriétaire d'une des plus grandes entreprises de sirop d'érable au Canada. L'autre membre du Conseil de l'AATC nommé par le ministre, Geoff Connelly, est avocat l'Île-du-Prince-Édouard et nous sommes également très reconnaissants de ses contributions à la prise de décision à la table du Conseil.

Je tiens également à remercier et à souligner le dévouement et l'engagement de notre personnel de l'AATC — Jean-Claude Tétreault, Kevin Jones, Martha Reeve et Teri McKay. Je sais que les membres reçoivent une excellente valeur pour leur investissement collectif

dans le fonctionnement de l'Association.

Le Conseil travaille depuis novembre dernier à « rafraîchir » les déclarations de notre raison d'être et de notre travail en tant qu'association. Ce sont des déclarations qui reflètent notre passé autant que des énoncés qui portent sur notre avenir. Nous avons été et continuerons d'être un chef de file et partenaire précieux dans la promotion de la profession d'arpentage au Canada.

L'AATC a beaucoup de choses en commun avec nos associations sœurs et beaucoup d'activités cette année tirent parti de ces similitudes. Je suis d'avis que la partie la plus importante de notre travail de base en tant qu'associations est d'investir dans le développement professionnel de nos membres et d'éduquer le public sur la valeur de notre profession pour la société. Ces intérêts sont très certainement alignés avec ceux de nos associations sœurs et le Conseil a appuyé la poursuite des efforts d'unir nos forces dans un certain nombre d'initiatives, y compris la tenue de notre AGA 2017 du 28 février au 3 mars à Ottawa, en collaboration avec l'Association of Ontario Land Surveyors ainsi que l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec.



Anne Cole, à gauche, et Estelle Moisan présidente sortante AATC, à droite

Nous travaillons aussi sur des initiatives critiques dans le temps incluant :

- L'avancement de la mise en place d'un cadastre marin
- Le développement et la mise en place de la certification d'hydrographe
- Tirer parti des changements gouvernementaux du Nord, de l'Arctique et autochtones

Nous sommes tous conscients de l'importance d'aborder les défis du recrutement et l'impact des arpenteurs qui prennent leur retraite, afin de continuer à servir le public. Le Conseil a créé un groupe de travail pour élaborer un plan des ressources humaines pour l'Association qui met l'accent sur l'impact de la charge de travail du personnel actuel de l'AATC, la planification de la relève, et l'adoption de processus financiers solides pour atténuer l'impact de la baisse et

TABLE DES MATIÈRES

Un message de la présidente	1
Prix David Thompson	2
Résumé des réunions du Conseil	4
Notes du directeur exécutif	5
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2015	5
James D. Gunn, Gagnant du Prix Champlain 2015	6
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2016	7
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2017	7
GeoEd	7
Hommage à nos bénévoles	8
Bourses d'études de la Fondation de l'A.A.T.C	9
Cours sur les Lois et Règlements pour les candidats ATC	10

de la volatilité des flux de revenus. Ce travail comprendra également une étude de la capacité des ATC de répondre aux demandes d'arpentage actuelles et futures au Canada. Avec le soutien du Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG), nous développons une application à une initiative financée par le gouvernement fédéral (Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers) pour améliorer et soutenir l'entrée de professionnels formés à l'étranger à la profession. Ceci est une initiative visant à améliorer l'entrée à la profession dont tous les futurs arpenteurs potentiels pourront tirer profit.

Il y a beaucoup à faire; nous avons des plans, la direction, le personnel et les bénévoles qui ont démontré leur capacité à nous diriger et à accomplir beaucoup de choses. Lorsque Jim Gunn a reçu le Prix Champlain, il a dit « cette profession attire les personnes les plus agréables ». Je suis d'accord. Nous sommes aussi travaillants, intelligents et ambitieux. Nous avons plus de 75 bénévoles qui travaillent sur divers comités et initiatives. Nous avons un excellent personnel. Ceci explique notre taux de réussite élevé sur les initiatives collectives.

Je vous encourage tous les membres de l'AATC à participer, à parler les uns avec les autres, dans nos domaines de pratique, dans nos régions, à travers le pays, et à travers les générations. Choisissez un moyen de contribuer à notre profession qui vous rapportera des dividendes.

Vous pouvez promouvoir la valeur de la profession : croyez-le, dites-le, utilisez vos relations avec les autres — individus, les organisations et le gouvernement — et construisez-en de nouvelles. Nos efforts personnels individuels ont une grande importance à la réalisation de nos objectifs collectifs. Je profite de l'occasion que me donne mon rôle de président de travailler avec les membres, le Conseil, le personnel et les membres du vaste monde de la géomatique. Merci.

J. Anne Cole, ATC, OLS
Présidente

Prix David Thompson

Des prix nationaux en géomatique David Thompson sont décernés dans les catégories suivantes pour l'excellence dans la profession d'arpenteur-géomètre:

- « Innovation en géomatique » reconnaît un projet qui a impliqué le plus d'innovation soit par des méthodes innovatrices dans un projet d'arpentage ou de techniques jamais ou rarement utilisées pour résoudre un problème d'arpentage.
- « Apport à la société » reconnaît un projet qui a eu l'impact le plus positif sur la société, tels que l'implication importante dans de nouvelles infrastructures dans les pays du Tiers-Monde, une contribution majeure en cas de catastrophes naturelles, ou de transfert technologique ou le renforcement des capacités dans des communautés moins fortunées.
- « Applications en arpentage foncier présentant un défi considérable » reconnaît un projet qui applique des méthodes d'arpentage foncier et de la technologie pour résoudre un problème technique ayant un défi de taille.

Innovation en géomatique



Dans la catégorie *Innovation en géomatique*, le gagnant était Dave Gurnsey d'Altus Geomatics LP pour le projet intitulé « Altus Aventurier - Sonar Jet Boat ». En raison de préoccupations en matière de sécurité lors d'un relevé des plans d'eau par bateau, Altus Geomatics a développé un bateau télécommandé spécialement conçu pour les levés de plans d'eau. Ce bateau de jet sonar est capable d'être contrôlé par un opérateur à terre jusqu'à une distance de 76 mètres et est assez puissant pour résister aux conditions météorologiques et des conditions extrêmes, y compris les courants puissants. Il est conçu pour travailler de façon autonome et est facile à assembler et à opérer.

Un des finalistes pour ce prix était Leighton Greenstein de Altus Geomatics LP pour « App d'intégrité des données », le développement d'une application pour les projets de construction de pipelines, où les équipes d'arpentage terrain peuvent recueillir et interroger de grandes quantités de données sur des tuyaux, des soudures, des passages étrangers, et d'autres systèmes. Un autre finaliste était Peter Mueller de la Ville de Surrey pour « Création d'une couche d'occupation routière dans un SIG municipal », un projet visant à créer une carte SIG qui contient toutes les informations détaillées sur toutes les parcelles routières dans la ville de Surrey.

Applications en arpentage foncier



Douglas Dodge, à gauche, et Varick Ollerhead, à droite, tenant leurs plaques de Prix David Thompson

Dans la catégorie *Applications en arpentage foncier* présentant un défi considérable, les gagnants étaient Douglas Dodge de Exton et Dodge pour le projet intitulé « Arpentage sur des lots 4-149, Nesuch IR3 et les lots 1 à 35, Mount Currie IR 8, C.-B. » et Varick Ollerhead de Ollerhead et associés pour le projet intitulé « Arpentage en hiver sur la frontière Nunavut / Territoires du Nord-Ouest ». Les deux gagnants sont montrés sur la photo de gauche avec leurs prix.

« Arpentage sur des lots 4-149, Nesuch IR3 et les lots 1 à 35, Mount Currie IR 8, C.-B. » signifiait que Douglas Dodge devait arpenter une partie controversée de terres pour résoudre le problème entre la province de la Colombie-Britannique et la nation Lil'wat. La recherche a révélé qu'un levé précédent effectué en 1949 avait été mathématiquement incorrect et a entraîné que tous les plans ultérieurs étant peu fiables. En utilisant la photographie aérienne de 1946 et 1950, lui et son équipe ont été en mesure de recréer la preuve physique au moment de l'arpentage initial et de résoudre l'erreur d'origine.

Le projet de Varick Ollerhead « Arpentage en hiver sur la frontière Nunavut / Territoires du Nord-Ouest » (à droite) a porté sur les défis logistiques relatifs à l'arpentage et l'installation de monuments le long d'un tronçon de 329 km de la

frontière du Nunavut à une température atmosphérique de -40 ° C. Grâce à une bonne planification, son équipe d'arpentage étaient en mesure de placer jusqu'à 17 points de contrôle par jour à des endroits prédestinés, en utilisant la température comme avantage en perçant un trou pour chaque point de contrôle et chaque monument et en versant de l'eau pour les stabiliser, car l'eau a gelé presque instantanément.



Le seul finaliste pour ce prix était Joe Iles de la Challenger Geomatics pour le projet « Revendications territoriales de la Première Nation Carcross Tagish sur la parcelle R-12A - la montagne Montana », qui a exigé l'arpentage de 23 kilomètres de la Société des chemins de fer British Yukon R / W qui avait besoin d'une recherche minutieuse afin de découvrir les monuments perdus ou endommagés.

L'Association des Arpenteurs des Terres du Canada (A.A.T.C.) a introduit le programme de prix nationaux en géomatique David Thompson en collaboration avec tous les ordres professionnels d'arpenteurs-géomètres au Canada représenté par Géomètres Professionnels du Canada (GPC).



Tout arpenteur-géomètre breveté, membre d'une association (ou ordre) professionnelle d'arpentage canadien, et qui présente un projet qui a été complété au cours des trois (3) dernières années sera considéré admissible à un prix. Date limite de mise en candidature est le jeudi le 31 mars 2016.

Pour les détails sur les prix nationaux en géomatique David Thompson, visitez : <http://davidthompsonawards.ca/accueil/>

Résumé des réunions du Conseil

Le 3 mars 2015 : Go to Meeting

- Discussions sur les plans d'action axés sur le nouveau plan stratégique.
- Discussion sur les changements proposés au programme d'études national au niveau des conditions scolaires d'admission requises.
- Réception d'une présentation sur le document de réflexion proposé pour l'initiative sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers.
- Réception du rapport du comité des mises en candidature.

Le 31 mars 2015 : Go to Meeting

- Mise à jour fournie par le représentant de l'AATC au Conseil d'administration de GPC, Carl Friesen, sur les affaires de GPC.
- Approbation du nouveau mandat du comité de liaison avec les autochtones.
- Étude d'une soumission proposée à PRTCE pour l'initiative de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Le 23 avril 2015 : Go to Meeting

- Approbation d'un budget pour la mise en place d'un système de gestion de l'apprentissage pour GeoEd.
- Approbation des modifications aux Statuts et Règlements devant être présentés lors de l'assemblée générale de mai de l'AATC.
- Approbation de la rédaction d'un document de réflexion devant être soumis au PRTCE portant sur l'initiative de reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger.

Le 7 mai 2015 : Go to Meeting

- Approbation du document portant sur les principes d'arpentage foncier généralement acceptés.
- Proposition d'offrir un brevet d'ATC à Tyrell Sayd Willier-d'Aoust.
- Nomination d'un nouvel examinateur spécial sur le sujet des droits fonciers en milieu côtier.

Le 15 mai 2015 : face à face

- Débriefage sur la CNAG 2015.
- Discussion sur les CNAG à venir.
- Examen de la composition des comités de l'AATC et nomination des responsables de la liaison avec le Conseil.
- Approbation d'un appui au CCEAG en vue de la mise en place d'un processus d'évaluation des candidats basé sur les compétences.

Le 8 juin 2015 : Go to Meeting

- Dominique Fecteau a été accueillie en tant que conseillère nouvellement élue.
- Discussion sur les modifications proposées à la législation sur le processus des plaintes et de discipline.
- Approbation de l'appui à la présentation à venir du Groupe régional du Yukon avec Izaak de Rijcke.
- Approbation des modifications aux Statuts et Règlement devant être soumis au vote des membres.

Le 30 juin 2015 : Go to Meeting

- Discussion sur la manière de développer des groupes régionaux.
- Approbation du travail avec ABCLS afin de migrer l'outil de suivi du PPC vers une utilisation collective sur GeoEd.
- Étude des salaires et avantages du personnel.

Le 28 juillet 2015 : Go to Meeting

- Nomination d'Estelle Moisan au Conseil des examinateurs pour un terme de 5 ans.
- Approbation d'un document intitulé « Plan de maintenance des normes nationales pour l'arpentage des terres du Canada » du 8 juillet 2015 qui assure la mise à jour régulière des normes.
- Décision sur un plan d'action afin de susciter des appuis pour l'initiative de reconnaissance des titres compétences acquis à l'étranger.
- En réaction à l'annonce de la démission du représentant de l'AATC, Carl Friesen, décision de rédiger une lettre demandant à GPC quelles mesures elle entend prendre pour remplacer M. Friesen.
- Étude des changements proposés à la Loi et au Règlement relativement à la rétention des examens des candidats, l'assurance responsabilité professionnelle, les définitions, etc.
- Revue du salaire et avantages du directeur exécutif et adoption d'une nouvelle politique sur les vacances.
- Décision que le gestionnaire de l'examen de la pratique de l'AATC devienne le registraire suppléant lorsque le registraire officiel est en vacances ou en congé en 2015.
- Étude et approbation de l'ordre du jour préliminaire de la conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2017.
- Motion pour remercier Zakary Hargrove pour sa participation à titre de membre du Conseil nommé par le ministre de RNCAN et membre du comité des plaintes de l'AATC depuis le 1er août 2006

Notes du directeur exécutif

Nouveaux ATC

Félicitations aux individus suivants qui ont reçu leur brevet d'arpenteur des terres du Canada depuis la parution du dernier numéro de Communiqué :

- Dale Madsen, Calgary, Alberta et
- Chad Johnson, Sherwood Park, Alberta et
- Tyrell Sayd Willier-d'Aoust, Calgary, Alberta

Bienvenue dans la famille des ATCs.

Résultats du vote sur les amendements aux statuts et au règlement

L'Association a reçu un total de 89 bulletins de vote électroniques. Une majorité de 2/3 est requise des votes reçus pour approuver un amendement. Voici les résultats:

- **Amendement aux statuts 1** pour clarifier la manière selon laquelle seront établis et maintenus les Règlements et les statuts: 86 membres ont approuvé l'amendement et 3 contre pour un total de 89 votes
- **Amendement aux statuts 2** pour rendre tous les articles des statuts consistants et fassent provision pour l'utilisation de courriels: 78 membres ont approuvé l'amendement et 0 contre pour un total de 78 votes.
- **Amendement aux statuts 3** pour porter les frais de licence de l'AATC à 300 \$, repère placé à 12 \$, et document d'arpentage à 80 \$: 62 membres ont approuvé l'amendement et 15 contre pour un total de 77 votes.
- **Amendement au règlement 1** pour confirmer que l'acquisition des heures nécessaires de PPC soit un prérequis pour renouveler une permis: 70 membres ont approuvé l'amendement et 7 contre pour un total de 77 votes.

Toutes les résolutions ont été approuvées par les membres de l'AATC. Les amendements aux statuts contenus dans les résolutions 1 et 2 sont entrés en vigueur le 1^{er} août dernier. Les amendements de la résolution 3 entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les amendements proposés au règlement seront envoyées au ministre de RNCAN pour son approbation.

Nous tenons à remercier tous les membres qui ont voté.

Jean-Claude Tétreault, ATC, a.-g., MBA
Directeur exécutif

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2015

La onzième Conférence nationale des arpenteurs-géomètres a eu lieu du 13 au 15 mai dernier à Winnipeg, Alberta, en collaboration avec Géomètres professionnels du Canada.

La conférence comprenait un discours inspirant du Jamie Wilson, Commission des relations découlant des traités du Manitoba (à droite), et des séances très instructives sur l'A.T.C. au service des communautés Autochtones, et datums élévations et hauteurs.

Les membres suivants ont été élus par acclamation à des postes au Conseil de l'Association : Anne Cole, présidente, Tania Bigstone, vice-présidente et Dominique Fecteau, conseiller.

Au cours de la séance de travail, les membres ont déposé les motions suivantes : que le Conseil envisage l'élaboration d'une politique concernant les fonds de réserve et d'identifier un niveau cible minimum pour ces fonds.



Nous tenon à remercier les membres du comité organisateur de CNAG 2015:

- Nancy Kearnan, présidente
- Robert Lafreniere
- Tricia Christie
- Wilson Phillips
- Dewey Hoplock
- Gord Stark
- Lori Klos de AMLS et
- Guy Craig de GPC

James D. Gunn, Gagnant du Prix Champlain 2015

Afin d'honorer le premier arpenteur canadien, Samuel de Champlain, le Prix Champlain établi en 1986, souligne les réalisations de ceux qui ont apporté des contributions exceptionnelles à la promotion ou à l'avancement de la profession de l'arpentage a un niveau national.

Nous sommes heureux d'annoncer que cette année, James D. Gunn, NSLS, CLS, CIP est le lauréat de ce prix convoité.

Tout au long de sa carrière, il a démontré des réalisations importantes, de dévouement et de leadership dans le domaine de l'arpentage. Jim a surtout fait des contributions notables dans la mise en œuvre et l'exécution d'une programme d'assurance responsabilité civile professionnelle abordable qui est disponible à la plupart des arpenteurs du Canada, et l'établissement du système d'inspection professionnelle de la pratique pour l'AATC. Jim a également servi pendant plusieurs années comme le gestionnaire du système d'inspection de la pratique professionnelle pour l'Association des arpenteurs de la Nouvelle Écosse.

Présentement il sert comme conseiller pour les Associations qui veulent mettre leurs propres systèmes d'inspection en pratique. Ses nombreuses années de bénévolat sur une multitude de comités et de conseils, ont eu un impact majeur sur la profession d'arpentage à travers le pays, et l'on place comme expert pour les questions d'excellence et de pratique exemplaire.

Félicitations Jim Gunn pour cette reconnaissance bien méritée!



De gauche à droite: Gord Stark, président sortant AATC, Jean-Claude Tétreault, directeur exécutif AATC, James D. Gunn, lauréat du prix Champlain, Carl Friesen, directeur de Terres du Canada pour Géomètres Professionnels du Canada

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2016



« Edmonton Glow » photographié par Jeff Wallace

La conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2016 aura lieu à Edmonton, Alberta à l'hôtel Sutton Place du 4 au 6 mai 2016.

Le thème de celle-ci sera « Cadastre 2020 : une infrastructure critique pour l'avenir du Canada ». Même s'ils ne sont pas encore définitifs, les sujets des séminaires sur lesquels nous travaillons sont les suivants :

- Le cadastre numérique et rôle de l'arpenteur-géomètre
- L'ATC au service des communautés autochtones (2e partie) (la 1re partie fut présentée à Winnipeg au mois de mai dernier)
- L'AATC et la zone extracôtière

Pour la première fois, les membres ont pu assister à l'assemblée générale à partir de leur foyer ou de leur bureau par diffusion vidéo sur GoToWebinar. Il y a eu quelques contretemps. L'expérience des spectateurs sera améliorée pour la CNAG 2016.

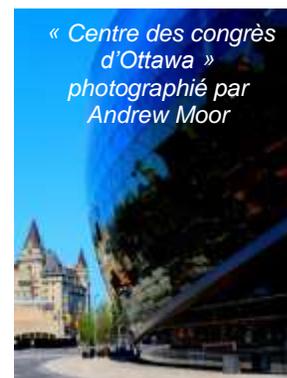
La CNAG 2015 a attiré beaucoup de monde. Nous espérons voir notre meilleure conférence à date en 2016. Nous vous tiendrons au courant.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2017

Nous sommes heureux d'annoncer que la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres de 2017 à Ottawa ne sera pas seulement un événement conjoint avec l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario, l'OAGQ sera aussi de la partie.

L'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec a officiellement accepté une invitation envoyée par les présidents de l'AATC et l'AAGO à participer à la célébration du 150e anniversaire du Canada.

Cette conférence aura lieu du 1 au 3 mars 2017 au Centre des congrès Shaw.



« Centre des congrès d'Ottawa » photographié par Andrew Moor

GeoEd



Dans le cadre du processus de continuer à améliorer GeoEd, nous continuons à ajouter des cours et certains ont un prix modique. Avez-vous du nouveau personnel dans votre étude? Rappelez-vous qu'ils peuvent avoir accès à de la formation en ligne de qualité comme par exemple « Comment les a.t.C. peuvent accéder et utiliser le système du Registre des terres Indiennes » et comment utiliser le « [Nouveau navigateur cartographique SATC](#) ». Intéressé à la croissance de votre entreprise? Tirez profit du cours intitulé « [Comment faire affaire avec le](#)

[Gouvernement fédéral](#) ».

De nouveaux cours qui sont devenus disponibles sont:

[Webinaire sur les questions foncières des Premières Nations](#) présenté par Thomas Isaac afin de vous renseigner sur les questions de droit autochtone à l'échelle nationale avec un accent particulier sur le devoir de la Couronne de consulter les peuples autochtones et comment ça peut affecter votre pratique d'arpentage! M. Isaac discutera également le cas Tsil'cotin et d'autres cas récents et les tendances et de la Loi sur le développement commercial et industriel des Premières Nations.

[Introduction à l'accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations](#) présenté par Meko Nicholas et Tania Bigstone couvrira brièvement les sujets suivants:

- Accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations
- Loi sur la gestion des terres des Premières Nations
- Rôle du Conseil consultatif des terres et du Centre de ressources
- Les communautés membres
- Les différences entre l'accord-cadre et de la Loi sur les Indiens
- Avantages de l'accord-cadre

Grâce à l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario, nous avons maintenant des cours gratuits très intéressants, tels que « [Comment traiter avec des comportements inappropriés en dehors des heures de travail](#) » et les « [Systèmes aériens sans pilote](#) ».

Hommage à nos bénévoles

Nos bénévoles accomplissent la majeure partie du travail de l'AATC et ne sont pas reconnus à juste titre.

Dans cette édition, nous voulons faire valoir le travail du comité de discipline!

Comité de discipline

Le Comité de discipline est responsable de remplir la fonction législative de discipline. Il reçoit et détermine les allégations de manquements professionnels ou d'incompétence contenues dans les plaintes soumises à l'Association. En cette capacité, lorsque le Comité est mandaté par le Conseil de composer avec une plainte, il choisit 5 de ses membres, dont le membre nommé au Conseil par le ministre de RNCan, afin de former un panel. Ces membres agiront comme juges lors d'une audience. Faisant suite à l'audience, le comité en arrivera à une décision de culpabilité ou non et déterminera une sanction en cas de culpabilité.

Le Comité de discipline se compose des membres suivants :

- Geoffrey Connolly, liaison
- Robert Allen
- Nancy Kearnan
- David Attwood
- Terry Hauff
- Tim Koepke et
- Robert Webster

Heureusement, ce comité n'a pas été occupé puisqu'il n'y a actuellement aucune plainte active. Le comité a plutôt été actif, au cours des deux dernières années, à prêter main-forte au Comité des status et de la législation dans la mise à jour de la législation portant sur le processus des plaintes et de discipline.

Merci à nos bénévoles si dévoués!

Bourses d'études de la Fondation de l'A.A.T.C

Tous les ans, la Fondation de l'Association des Arpenteurs des Terres du Canada octroie les bourses de 1 500 \$ à des étudiants inscrits dans des programmes postsecondaires en géomatique. Cette année, le bureau de direction reconnaît les récipiendaires suivants. Félicitations aux heureux gagnants et merci à tous les participants.

Les gagnants de bourses de cette année:



David Chaisson
Technicien en arpentage
Centre of Geographic Sciences



Devin Gale
Génie en géodésie et
géomatique
Université du Nouveau-
Brunswick



Ben Woodland
Géomatique
British Columbia Institute of
Technology

Pour obtenir un formulaire de demande et d'autres informations sur le programme de bourses d'études de la Fondation de l'AATC, visitez le site Web de l'AATC à : <https://www.acls-aatc.ca/fr/node/95>

LA SOLUTION À VOS CASSE-TÊTE



MORASSE

GÉODÉSIE	REPÈRES MAGNÉTIQUES	REGARDS PROTECTEURS
	<i>~ pour sol ~ pour roc et béton ~ pour GPS</i>	<i>~ aluminium ~ mixte ~ hausses pour pavage</i>
	PIQUETS	<i>~ piquets témoins ~ balises permanentes</i>
ARPENTAGE LÉGAL	REPÈRES	STATIONS
	<i>~ aluminium ~ plastique ~ acier ~ bornage ~ terminus magnétique ~ CLS-77 et CLS-69</i>	<i>~ clous PK ~ clous MAG NAILS ~ rondelles d'identification</i>
SERVICES	<i>~ implantation de repères géodésiques ~ conception de repères sur mesure pour projets spéciaux ~ repères répondant aux normes fédérales & provinciales ~ livraison partout dans le monde</i>	

J. P. MORASSE INC. 1321, Marie-Victorin, St-Nicolas, Québec, Canada G7A 4G4
Tél. : (418) 831-3811 ~ 1 800 463-6866 • Fax : (418) 831-7827 ~ 1 800 463-8138
Site Internet : www.morasse.com • Courriel : morasse@total.net

«DEMANDEZ NOTRE BROCHURE»

Cours sur les Lois et Règlements pour les candidats ATC

En 2013, nous avons retiré les anciennes vidéos sur les Lois et Règlements du marché puisqu'ils étaient devenus désuets. Ils présentaient un séminaire datant du début des années 90.

Cette année, nous présenterons une série de 20 modules d'une heure par formation à distance sur GeoEd. Les titres des modules seront les suivants :

1. Rôles et responsabilités- DAG (basées sur le Chapitre 1, Faire réaliser des travaux d'arpentage).
2. Normes nationales – Arpentage
3. Normes nationales - Plans d'arpentage 1
4. Normes nationales - Plans d'arpentage 2
5. Normes nationales - Notes de terrain et rapports d'arpentage
6. Normes nationales - Eau et autres limites naturelles
7. Normes nationales - Abornement différé
8. Normes nationales – Unité de bâtiment, arpentage de copropriété et d'espace aérien
9. Normes nationales - Arpentage de pétrole et de gaz sur les réserves des Premières Nations
10. Normes nationales – Arpentage de pétrole et de gaz au T.-N.-O., Nunavut, Yukon et en zone extracôtière
11. Normes nationales – Arpentage de claims miniers, au T.-N.-O. et au Nunavut
12. Normes nationales - Arpentage de claims miniers (quartz et placer) au Yukon
13. Normes nationales - Spécifications des fichiers numériques spatiales
14. Arpentage dans les réserves des Premières Nations
15. Arpentage dans les parcs nationaux
16. Arpentage dans les Territoires du Nord-Ouest
17. Arpentage au Nunavut
18. Arpentage au Yukon
19. Arpentage en zone extracôtière
20. Loi sur les arpenteurs des terres du Canada. Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada, les statuts de l'AATC, Manuel de pratique de l'AATC.

Nous avons actuellement confirmation des présentateurs pour la moitié de nos modules. L'AATC a embauché un consultant qui préparera le matériel pour les présentateurs. Si le rôle de présentateur vous intéresse, veuillez communiquer avec Jean-Claude Tétreault à : jctetreault@acsl-aatc.ca ou au 613-723-9200. Le plus gros défi est de trouver des présentateurs francophones.

Nous travaillons de plus sur la présentation de cours portant sur les questions des politiques autochtones. Ceci verra vraisemblablement le jour au début de 2016.